ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Joseph M. Rosenthal vs François J. Quin'an.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 53,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Robert et Soniat et mesurant 302 pieds 9 pouces de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur et face à chacune des rues Dryades et St Denis, (et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond la divisant de la balance dudit ilet)

Acquis par le défendeur par achat de Charles Le Sassier, Jr. par acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 16 mai 1894. Titre enregistré au bureau de transferts, livre 15[illegible] fol. 398.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Connue comme les vieux Nos 52 et 52 1|2 et les nouveaux Nos 526 et 528 rue Sorapuru.

Germania Savings Bank vs Christian George Honold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,467.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 26, maintenant 46, borné par les rues Fulton, ou St-Thomas, Première, Rousseau et Sorapuru, avec tous les droits voies, privilèges, avantages, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte. Le dit lot de terre étant une portion des Nos originaux 99 et 102 conformément à un plan de l'ancienne ville de Lafayette, dressé par Hugh Grant voyer de cette ville et déposé à l'étude de L. K. Kenny, ancien notaire, le dit lot de terre mesure trente (30) pieds de face à la rue Sorapuru, sur une profondeur de cent vingt-deux (122) pieds quatre (4) pouces sur la ligne la plus près de la rue Fulton, trente (30) pieds et sept (7) lignes sur la ligne du fond, et cent vingt-quatre (124) pieds cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de profondeur près de la rue Rousseau, le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Thomas Layton, ancien notaire en cette ville en date du 14 décembre 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 mai—28 29 juin 4 11 18 25—juillet—1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Troisième District.

Vve P. Schneider vs Ernest V. Reiss et W. Morgan Gurley, sindic de E. V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Esplanade, et mesurant quarante-cinq [45] pieds deux [2] pouces de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25—juillet 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District,

People's Bank of New Orleans vs William W. Washburn—No 53,278.

Mme Mary G. T. Stempel, gardienne, vs William W. Washburn—No 53,279.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept lots de terre avec les bâtisses et autres améliorations qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 53, anciennement ilet No 26, en dehors de la rue Water et borné par lesdites rues Water, Berlin et Milan et le fleuve Mississipi et lesdits lots étant désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds, plus ou moins, de face au dit fleuve Mississipi et la rue Water et s'étendant en profondeur du fleuve Mississipi à la rue Water. Ensemble aussi avec le moulin à scie, machines, outils et généralement tout ce qui y appartient sans exception ou réserve.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et Milan,

[la rue à l'arrière étant la rue Long]

Mlle Cécile H. Cassard vs George L'Hote, syndic de Andrew Eskeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,620—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long, désigné comme lot No Onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le dit lot mesure au pied americain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11 12 18 25—juil 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District,

Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters.

Joseph Albrecht vs Theodose H. Dessan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Peters (ou Levée), Flood, Delaronde et Andry, anciennement borné sur le côté de la rue Andry par la propriété de Albert Saniet, conformément aux titres de ladite propriété, ladite portion de terre étant désignée par la lettre B. sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, en date du 26 juin 1876, et aussi sur un devis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 11 décembre 1876; laquelle dite portion de terre mesure cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Levée ou Peters sur une profondeur de cent soixante-huit pieds, trois pouces et quatre lignes sur le côté touchant au lot numéro six, à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent soixante-cinq pieds sur une profondeur de cent quarante-huit pieds et sept lignes sur l'autre côté à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six pouces avec une façade sur ladite rue Flood de trente-deux pieds; ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux numéros onze et cinq et de parties des lots numéros quatre et dix.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et valuable Propriété dans le Sixième District,

Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis, et Dryades, et 302' 9" sur la ligne intérieure

Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,746—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, mesurant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue Soniat, par 130 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis et Dryades, et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le divisant de la balance au dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25 juillet—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Et portant le numéro municipal 1909 rue Milan.

F. J. Dreyfous vs Susan B. Peshelu et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,748 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 475, anciennement ilet 83, borné par les rues St-Denis, Milan, Berlin et Dryades. Les dits lots sont désignés par les Nos 20, 21 et 22 et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un assortiment de meubles, etc. Aussi un piano.

Edward Curtis vs Cleo. Mitchell, No 52,882.

E. Curtis vs Cleo Mitchell, No.53,212

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'encan public sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 30 juin 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A la Bourse d'Encan de Curtis anciens Nos 54 et 56 rue Baronne—1 ameublement de salon, 1 glacière, 1 lot de meubles, tapis, stores de fenêtres, etc., d'après l'inventaire; aussi un piano et un tabouret.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 23 30

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Francis Carrau vs S. J. Kozarske.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nvelle-Orléans, Lne. — No 34,629 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. B. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 3 vitrines, comptoirs, tabac, cigarettes, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY

Constable de la Première Cour de Cité.

19juin—19 23 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District portant les nouveaux numéros municipaux 1216 et 1218 rue Louisa, entre Morales et Urquhart.

Vve Mary Spindler vs Mme Margaret Hammerer veuve de feu Christian Frederick Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,720—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No quatorze, borné par les rues Morales, Urquhart Clouet et Louisa. Le dit lot de terre étant désigné par le No un sur un plan tiré par Pilié et De Pouilly, ingénieurs, le 26 octobre 1865, déposé dans le bureau de Ernest Eude, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, conformément au plan, trente quatre pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Louisa sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces deux lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

FRANK ZENGEL,

Avocat pour le Plaignant.

19 juin—19 25—2 9 16 22 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installation d'une Buvette, etc., ainsi qu'un Coffre-fort.

R. H. Holmes, tuteur, vs Lem Davis et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L. Paroisse d'Orléans.—No 53,714—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, et avec le consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 21 juin 1897, à 10 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local nouveaux Nos 174 et 176 rue Sud Remparts—Le contenu et installation, meubles, assortiment de liqueurs, cigares, etc., de la buvette que contient ledit local, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juin—8 9 12 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième district,

Portant le nouveau numéro municipal 519 rue Sixième.

Joseph Schneider vs Mme E. C. McGraw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,642—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, désignée par le numéro cinq, de l'ilet B, compris entre les rues Sixième, St-Thomas, Washington et Livaudais, dans le quatrième district de cette ville. Ladite portion de terre mesure trente et un pieds un pouce et 3 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan par Paul C. Boudousquié, le 17 juillet 1868, et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23, et quinze pieds six pouces et sept lignes du lot désigné par le No 22 sur un plan dressé par Chas Crampon le 25 avril 1866 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.

Saisi dans le l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Second District.

Charles Mendelson vs New Orleans Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte, le 17 mars 1862 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesurant (me ure anglaise) trente-et un pieds sept pouces et 2|8 de pouce de face à ladite rue Ste-Anne sur quatre vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

21mai—21 28—juin 4 11 18 24

UN BANQUET POPULAIRE

—DE—

MILLE COUVERTS

Sera donné en l'honneur de M. le Consul de France, récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur,

Le mercredi, 14 juillet 1897

AUX FAIR GROUNDS,

Sous les auspices de la

Société Française du 14 Juillet.

Prix de la Carte, $1.50 y compris l'entrée à la fête.

Les dames et les enfants sont admis.

On peut se procurer des cartes du banquet, chez M. Rivoire, président de la Société, 841 rue Royale et M. Puyau, secrétaire, 1028 rue St-Pierre. 6 juin—t l dm

L'Ivrognerie, ou la Polydipsie Ebriété guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples details, envoyer deux timbres poste de deux sous. Toute correspondance strictement confidentielle. Docteur A. S. de Villeneuve, P. O. Box 1668, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

UN EMPLACEMENT DE CHOIX POUR AFFAIRES

La vieille pharmacie bien établie coin des rues Dryades et 2me en face du marché.

Succession de Mme Eliza Rudolp née Eliza Badon, No. 53,282.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICH & CO, Geo. G. Friedrich, Encanteur—MARDI, le 6 juillet 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de de ladite Cour de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er juin 1897 et rendu dans l'affaire de la succession ci dessus.

La très désirable résidence et magasin à l'encoignure N. O des rues Dryades et Seconde, ayant 11 chambres, incluant le magasin, hangars, cuve, cour dans le fond, une allée de côté plus amplement décrite comme suite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Dryades, Première et St-Denis, désigné par le No Un sur un plan de voyer fait par Louis H. Pilié, voyer civil le 28 août 1880 et annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er septembre 1880; conformément au dit plan le lot mesure, au pied américain, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 110 pieds et 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot de 5 pieds de largeur et ouvrant sur la rue Seconde en usage avec ledit lot et le lot No 2, immédiatement opposé du marché 2me, convenable pour n'importe quelle autre ligne d'affaires et comme plus vieille pharmacie dans le district du haut.

Conditions - Un tiers ou plus comptant, le reste en un et deux ans, au gré de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5juin—5 6 13 20 27—juil 4 6

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau No 832 et 834 rue Commune, MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Galennie, ayant double galeries de face, vestibules avec escaliers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Galennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L. McCay, Esq, ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a une allée commune dans le fond avec servitude à ceci et à d'autres propriétés.

Conditions Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,756,—Division B.—Joseph Beiger versus ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joseph Beiger, soit et est par la même acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire public, en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues

Nouvelle Orléans, 10 juin 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

E. C. KELLY, Avocat, 127 rue Carondelet, (Fenner Building). 11juin—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans—No 53,479, Division C—Andrew J. Lawless vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Andrew J. Lawless, plaignant dans cette affaire, soit convoquée pardevant Arthur H. Browne, notaire en cette ville, No 531 rue Natchez, commençant LUNDI, 21 juin 1897 dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que W. K. Horn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens ddit Andrew J. Lawless soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1897.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15 mai—8f en 1 mois

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et déboursés présenté par A. G. Ricks, receveur du défendeur, pour le mois de mai 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

DINKELSPIEL & HART,

Avocats, 11juin—11 15 20

Geo. C. Oliver versus ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 49,003—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. Borman, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

AMBROSE SMITH,

Avocats.

11 juin—11 15 20

Succession de Catherine Dooley, épouse de A. B. Sanders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,516—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les 10 jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par P. J. McMahon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

18 juin—18 23 27

VENTES A L'ENCAN

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Popriétété de valeur dans le deuxième District.

Succession de John Paul Vogel.

No 53,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi le 30 Juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS, A. A. Lesseps, Encanteur, bureau No. 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 27 mai 1897 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique le MERCREDI le 30 juin 1897 à midi, à la Bourse de la Nouvelle Orléans, des propriétés foncières No.717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St. Charles, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et l'avenue Claiborne, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-Louis, sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant désigné comme lot No 2.

Les améliorations là-dessus consistent du cottage seul et substantiel contenant trois chambres et dépendances, et portant le numéro municipal — rue St Louis.

Termes et conditions:—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets portant 8 0|0 par an d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et feront un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Cousin, notaire.

31 mai—31—juin 2 6 13 20 28 29 30

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAM.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en bois, à deux étages et Vastes Terrains No. 1234 rue sud Remparts

Enc. nord-est de la rue Erato.

Succession de B. F. Choate.

No 52,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI 1er juillet 1897 à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 27 mai 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci-dessous:

La belle résidence en bois à deux étages No 1234 rue Sud Remparts, encoignure nord est de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Dryades, Erato et Clio, elle est retirée de la rue, a un joli grillage en fer et contient de larges galeries devant et sur les côtés, vestibule salons doubles, librairie, salle à manger cuisine et autres chambres au rez-de-chaussée; vestibule, sept chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, gaz, citerne, etc. Les terrains sont distribués en promenades en Schillinger et en gazons et mesurent 72 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et de face à la rue Erato de 143 pieds, 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus spécialement décrit comme suit:

Le lot entier No 22, cette moitié du lot No 21, touchant au lot No 22 et vers la rue Erato, cette moitié du lot No 24 touchant au lot No 22, aussi du côté de la rue Erato, laquelle dite propriété est comprise dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Clio, Erato et Dryades, dans le premier district de cette ville, et mesure 43 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 143 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clio, 112 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté où il touche le lot No 24, où il forme un angle droit et s'étend jusqu'à la rue Erato, sur laquelle il a une façade de 30 pieds 9 pouces et 2 lignes, avec une profondeur sur la ligne du fond de la rue Erato de 72 pieds 6 pouces, d'après le devis marqué "A" annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, alors notaire de cette ville, le 10 janvier 1850, un certificat duement certifié du dit devis est annexé à un acte de vente, pour référence, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district, et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 23, sur un plan tiré par Joseph Pilié, voyer, daté le 22 février 1840, et déposé comme plan No 31, dans l'étude de J. Z. Marks, ancien notaire en cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Sud Remparts et Erato, et mesure 29 pieds 4 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 112 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Erato. Le tout en mesure américaine acquise par feu B. F. Choate par achat de B. W. Seawell, Jr, par acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 avril 1893.

Dans une jolie localité, près de la résidence de l'Hon. C. H. Schenck, de M. M. Pokorny et autres, à une faible distance du centre des affaires, près de plusieurs lignes de chars, des marchés, écoles et églises.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. H. Browne Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 1

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. I. KURSHEEDT VS. SES CREANCIERS

—Tout le contenu de la—

Kursheedt Marble Yards, 536 rue du Camp,

En face de la Place Lafayette,

Le MARDI, 22 juin 1897, à 10 heures A. M.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 25 mai 1897, nous procéderons à la vente, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, pour du comptant—

LE CONTENU DU DIT MARBLE YARD consistant en Monuments de marbre et granit, Statues, Vases, Manteaux de cheminée, Marbre brut, Granit, Moëlon, Cheval, Wagon et Harnais, Fournitures de Bureau, etc., LE TOUT POUR ÊTRE VENDU EN BLOC, d'après un inventaire enregistré en notre bureau. SIMMONS & COHN, Encanteurs.

Bureau, 536 et 538 rue du Canal.

DINKELSPIEL & HART, Avocats.

10juin—10 13 20 22

Succession de Veuve G. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,658—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Sohlman administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

Greffier.

ROBERT LEGIER,

Avocat

15 juin—15 19 24

Société Française du 14 Juillet

AVIS.

La Société Française du 14 Juillet porte à la connaissance du public que la vente des privilèges des bars, restaurants, jeux, etc., aura lieu aux Fair Grounds, le dimanche, 20 courant, à onze heures A. M., par le ministère de M. O Derbès, encanteur.

Par ordre du comité général.

Le Président,

J. E. RIVOIRE.

13 juin—13 17 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

Placement de choix

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts

Propriétés de valeur et rémunératrice à deux corps de logis

—SUR—

Les rues Dauphine et Remparts.

Dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al.

No 52,660—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéro 629 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 25 mai 1897, dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al, pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Toulouse, St-Pierre et Bourbon et mesurant au pied français à peu près 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur d'à peu près 60 pieds.

Les améliorations sont désignées par les Nos. municipaux 612 et 614 rue Dauphine, consistent en une maison en briques à deux corps de logis à un étage, bien subdivisé, cour pavée, 2 cuves, water works; une propriété rapportant un bon loyer, à proximité du centre des affaires et à proximité de toutes les commodités.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui y appartiennent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné comme lot No 2, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 10 avril 1847 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles, au pied anglais, borné par les rues Histoire, mai tenant Kerlerec et Craps, maintenant Bourgogne; les améliorations consistent en un cottage en bois à deux corps de logis, à un étage, avec une allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 1428 et 1430, rue Remparts. Une bonne propriété, cars électriques, en face de la loge de l'Etoile Polaire.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, les droits, voies, dépendances etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Ursulines et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues pour les Nos. 1130 et 1132 rue Dauphine consistant en une grande et confortable résidence en briques à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, subdivisée en grands appartements, cour pavée, water works et autres commodités, joli voisinage, en face de la salle Portugaise.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre "F" sur un certificat de voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 22 mars 1861, et mesurant au pied anglais 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1126 et 1128 rue Dauphine, consistant en un joli et confortable cottage en briques, à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, cour pavée, allée, commandant une bonne location, rapportant $ 4 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, les droits, voies, etc, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines et mesurant conformément au plan fait par L. Surgi, voyer de ville, en date du 17 janvier 1859, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, façade en briques, avec une grande entrée pour wagons avec une addition, une bâtisse en briques, à deux étages sur les lieux, écurie, etc., connue par les Nos 1026 et 1028 rue Dauphine. Cette propriété bien administrée donnerait un bon rapport. Bonne localité pour un emplacement de bois et charbon, et toutes les facilités désirables.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St Philippe et Ursulines, et mesurant au pied Américain 31 pieds 11 pouces et 4 lignes plus ou moins de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 1022 et 1024 rue Dauphine, consistant en une jolie résidence double, confortablement subdivisée, invariablement occupée par un bon locataire.

La rue Dauphine, une des meilleures rues du 2me district, pavée en pierres carrées, et cette propriété est située dans la section de choix et à proximité de toutes les commodités.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, ou un et deux ans, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement final, garanti par privilèges de vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur ou les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur la dite propriété à leurs propres valeurs jusqu'au paiement final des dits billets, à transférer la police au porteur ou porteurs des dits billets et à payer 5 o|o d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou en partie. Les acquéreurs assumerons le paiement des taxes de 1897 en sus du prix de leur adjudication et rembourseront les primes d'assurances pour le temps non expiré. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence cottage attractive avec autres bâtisses dans le fond, Nos. 2316 rue St-Pierre près Miro.

Succession de Célina Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur — Bureau, No. 727 rue Commune. Le MARDI, 29 juin 1897, à midi il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 26 mai 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans et pour le compte de la Succession de Célina Barq No. 41,057 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet Walk Miro, Tonti et St-Pierre, désigné comme lot "A", sur un plan fait par D. E. Seghers, mesurant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le numéro municipal 2316 rue St-Pierre, consistant en une jolie résidence cottage extrêmement confortable, avec une autre bâtisse en bois à deux étages dans le fond, une bonne cour, cuve, etc., près de toutes les commodités, ligne électrique en face.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque etc., portant 8 pour cent par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897. Acte de vente pardevant Jno. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poeyfarre et Calliope,

Et des tombes, voûtes et terrains dans les cimetières Girod, Métairie, des pompiers et autres cimetières, à l'encan.

Succession de Thomas. W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

Vente en partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu dans l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le 1er juin 1897, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope, désigné par la lettre O, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot était anciennement désigné par le No 24. Etant le lot acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112, folio 172. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasins.

2° Une tombe dans le cimetière Girod: une tombe ou caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie

Deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie; une tombe dans le cimetière des Pompiers: aussi des tombes et voûtes dans d'autres cimetières. Une liste déposée au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente pour les voûtes, tombes, etc — Comptant pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien de vendeur, transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Felix J. Dryfous, notaire.

12 juin—12 13 20 27—juil 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Terre boisée et terre de prairie

Dans la Paroisse Vermillion.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne.

No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 15 juin 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Vermillion, en cet Etat, et une place connue comme Hebert Cove, étant en partie terre boisée et en partie terre de prairie, mesurant trois et demi arpents de face sur une profondeur de vingt-huit arpents borné en haut par les terres de L. T. Briggs et au bas par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres de Mme Monroe LeBlanc, à l'Ouest par les terres d'Edmunds Hunsberry, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent. Le dit morceau de terre est mieux connu et désigné dans l'Arpentage des Etats-Unis comme la première moitié de la moitié Est du quart Nord-Est et la moitié Est de la moitié Est du quart Sud Est de la section 30, township 13, Sud range 3 Est.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du montant de l'adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de l'enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

17 juin—17 20 27—juil 4 11 18 22

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Esther Levi.

No 41,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR BAUMGARDEN ET STERN—L. L. STERN, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 13 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan:—

PAROISSE EAST FELICIANA.

No 1. Une certaine portion de terre connue comme le "Rankin Tract" ayant 435 acres plus ou moins, borné au nord par les terres anciennement appartenant à T. D. Worthy, est par la rivière Comite, et ouest par les terres anciennement appartenant par T. D. Worthy.

2° Une certaine portion de terre connue comme le "Kelley Tract" ayant 320 acres plus ou moins, situé, nord, de D. W. Pipes, est, par Wm S. Irvins et sud, par la terre de Isaac Benyhill et B. D. Chaney.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant H. T. Gurley aux frais de l'acquéreur.

23 mai—23—juin 3 10 17 24

John A. Hubbard & Cie versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,634—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons [s'ils en ont] pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry C. Prevost, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUÉRIN,

Greffier.

15 Juin—15 19 24

Amendement à la Charte de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Company, Limited, adopté à une réunion générale des actionnaires tenue le 29 avril 1897.

"L'ARTICLE VI—Est amendé de façon à lire."

Aucun actionnaire ne pourra vendre ou transférer aucune action dont il est propriétaire à une personne qui n'est pas actionnaire et le secrétaire ne devra pas faire de transfert à moins que les directeurs aient refusé d'acheter les dites actions au prix qu'elles vaudront sur les livres de la compagnie.

A la mort d'un actionnaire les actions portées en son nom reviendront à la compagnie, la compagnie payant pour les dites actions la valeur qu'elles porteront sur les livres de la compagnie.

Les profits nets de la compagnie seront déterminés annuellement et le surplus des profits sera divisé au gré de la direction, mais dans aucun cas le dividende déclaré excédera 8 pour cent par an.

Moi, le soussigné annotateur des hypothèques, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, par la présente certifie que le ci-dessus et susdit amendement à la Charte de la New Orleans Butcher's & Tallow Company, Limited a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau dans le livre 600, folio —.

Nouvelle-Orléans, le dix-neuf mai 1897.

GEO. GUINAULT,

Député A.

Je certifie la ci-dessus et susdite d'être vraie et exacte copie de l'amendement [illegible] et du certificat de l'annotateur des hypothèques là-dessus maintenant enregistré dans le registre courant de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai à ceci apposé ma signature et mon sceau à la Nouvelle-Orléans, le ce 20e jour de mai 1897.

F. D. CHARBONNET.

Notaire.

23 mai—6f en 30 j